

Gestion des ressources humaines spécialité Assistant ressources humaines

RNCP18308 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	315p
Code(s) ROME	M1501, M1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut se voir confier, sous l'autorité d'un responsable, des missions relatives à la gestion administrative du personnel et au développement des ressources humaines : gestion et amélioration de la gestion quotidienne et administrative des RH, élaboration et mise à jour de documents relatifs à l'activité de gestion des ressources humaines, prise en compte des impacts liés aux évolutions législatives, réglementaires et conventionnelles dans l'entreprise, collecte et vérification des éléments nécessaires à l'élaboration de la paie, des documents administratifs ou réglementaires.

- Réaliser la gestion administrative des dossiers du personnel
- Préparer les informations nécessaires à la gestion de la paie
- Préparer les éléments administratifs liés aux "événements" salariés : recrutement, intégration, rupture de contrat, remplacement...
- Préparer l'élaboration des documents et des déclarations obligatoires
- Réaliser des statistiques et tableaux de bord RH
- Identifier les évolutions réglementaires et leurs impacts
- Identifier les missions et fonctions des salariés
- Identifier les compétences des salariés
- Accompagner les responsables dans la réalisation des entretiens et enquêtes auprès des salariés
- Préparer un plan de formation
- Vérifier la réalisation et évaluer les résultats des actions de formation
- Contribuer à la réflexion sur la GPEC et à son opérationnalisation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Savoir les fondamentaux de la gestion des ressources humaines:

- définition, évolution et enjeux actuels de la GRH
- les grandes fonctions de la GRH : recrutement et intégration, formation et développement, gestion des relations sociales, gestion des emplois et des compétences

Savoir les fondamentaux en matière de droit du travail

Savoir les fondamentaux de l'environnement économique et des dynamiques sociales à l'oeuvre dans les

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité:

Ces professionnels peuvent travailler soit dans les services RH ou services du personnel des entreprises exerçant dans tous les secteurs d'activité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles:

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants :

- Assistant Ressources Humaines d'organisation de taille importante relevant du secteur privé, associatif ou public, en appui opérationnel au Directeur des Ressources Humaines
- Responsable Ressources Humaines dans des structures de plus petite taille

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 515
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/84 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.univ-lorraine.fr Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18308/>